



**AVIS PUBLIC**  
**MODIFICATION DU LIEU DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SÉANCES ORDINAIRES DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BOISBRIAND**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que :

Le conseil municipal de la Ville de Boisbriand tiendra ses séances ordinaires des mois de septembre à décembre 2020, à la MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE située au 955, boulevard de la Grande-Allée à Boisbriand, à compter de 19 h 30, aux dates suivantes :

Date
8 septembre 2020
6 octobre 2020
3 novembre 2020
1 <sup>er</sup> décembre 2020

La séance du conseil est publique et comprend deux périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions.

Avis est aussi donné que les consignes sanitaires mises en place conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020 et ses modifications, devront être respectés. Il doit, entre autres, être possible de maintenir une distance de deux mètres entre les personnes.

Boisbriand, ce 20 août 2020.

La greffière,  
ME JOHANE DUCHARME, OMA  
2020.50